

DISPOSITIF

« SOUTIEN AUX PETITES FERMES »

VOLET AIDE A L'INSTALLATION

FORMULAIRE DE DEMANDE

D'AIDE À L'INSTALLATION

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE

Faire parvenir le dossier par email à :

m.goyhenetche@communaute-paysbasque.fr

Ou à l'adresse postale suivante :

Communauté d'Agglomération Pays Basque
Direction Agriculture, Agroalimentaire, Pêche et Alimentation
15, avenue du Maréchal Foch - CS 88 507 64 185 BAYONNE CEDEX

Contact : Maite GOYHENETCHE
m.goyhenetche@communaute-paysbasque.fr
Tel port : 06 19 20 90 95 – Tel fix : 05 59 37 99 94

1. DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION

1.1 Identification

Parcours à l'installation : Installation cadre familial ; Installation NIMA / HCF

Date de l'arrêté attributif de la DNJA : _____

JA : NA :

N° SIRET : _____ | N° PACAGE : _____

Forme juridique : cocher ET préciser le nombre d'UTA (Unité Travail Agricole Exploitant(s) et Salarié(s)

Entreprise individuelle

GAEC, et préciser le nombre d'exploitants UTA : _____

EARL, et préciser le nombre d'exploitants UTA : _____

SCEA, et préciser le nombre d'exploitants UTA : _____

S'il s'agit d'une société ou d'un établissement, veuillez préciser son nom : _____

Situation sociale à la MSA (Mutualité Sociale Agricole) :

Agriculteur à titre principal Agriculteur à titre secondaire Cotisant solidaire

Situation fiscale : Micro BA Réel

NOM du responsable du projet : _____ | Prénom : _____

Tel fixe : _____ | Tel portable : _____

Mail : _____

Adresse du domicile : _____

Commune : _____ | Code postal : _____

Adresse du siège social de l'exploitation (si différent du domicile) : _____

Commune : _____ | Code postal : _____

1.2 Activité de l'exploitation

Activité principale de l'exploitation : _____

SAU Ha : _____

Elevage(s) : Elevage 1 : _____ | Nombre d'UGB : _____

Elevage 2 : _____ | Nombre d'UGB : _____

Elevage 3 : _____ | Nombre d'UGB : _____

Culture(s) principale(s) :

- Surface Ha prairie permanente : _____
- Surface Ha prairie temporaire : _____
- Surface Ha en cultures céréalières : _____
- Surface Ha en Landes, parcours et forêt : _____
- Surface Ha en légumes plein champ : _____
- Surface M2 en légumes sous serre : _____
- Surface Ha en arboriculture, kiwi, petits fruits : _____
- Surface M2 en Plantes Aromatiques, Médicinales : _____
- Surface Ha en vigne : _____
- Autres : _____

Signe officiel de qualité/ démarche qualité : Agriculture Biologique ; IDOKI
AOP ; Label rouge ; Autres : _____

Transformation : non oui tout ou partie (précisez)

Commercialisation : circuit principal de vente : circuit court ; circuit long

2. CONDITIONS D'ACCES A L'AIDE INSTALLATION de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE (CAPB)

Pour bénéficier de l'aide à l'installation de la CAPB, le candidat doit :

2.1) Disposer de l'arrêté relatif à l'attribution de la DNJA par la Région Nouvelle Aquitaine service instructeur.

ET

2.2) Entrer dans la définition des Petites Fermes votée en Conseil Communautaire de la CAPB le 9/12/2023.

Définition des Petites Fermes : 3 critères qui doivent se cumuler

Critère 1 : Montant du chiffre d'affaires HT inférieur (<u>aides du 1^{er} pilier de la PAC incluses</u>) à :	Critère 2 : Montant maximum des aides du <u>1^{er} pilier de la PAC**</u>	Critère 3 : SAU <u>hors Landes et Parcours</u>
56 027 € pour 1 UTA* 70 034 € pour 1,5 UTA 84 041 € pour 2 UTA 112 054 € pour 3 UTA 140 068 € à partir du 4 ^{ème} UTA	16 808 € pour 1 UTA 22 411 € pour 2 UTA et plus	30 Ha pour 1 UTA 40Ha pour 2 UTA 50Ha pour 3 UTA 60 Ha pour 4 UTA et plus

*UTA = Unité Travail Agricole qui comprend l'exploitant(s) et le(s) salarié(s).

**Montant aides 1^{er} pilier de la PAC : total des aides 1^{er} pilier en y déduisant l'ACJA

Les pluriactifs sont pris en compte à deux conditions :

-que le revenu annuel hors agricole soit inférieur au SMIC net,

-et que la somme de ce revenu annuel hors agricole et du chiffre d'affaire agricole ne dépasse pas le seuil de définition des Petites Fermes ci-dessus.

Montant de l'aide à l'installation de la CAPB :

Si les 2 conditions ci-dessus sont remplies, vous pouvez bénéficier de l'aide à l'installation qui est de 3000€.

Pièces à fournir pour bénéficier de l'aide à l'installation de la CAPB :

Pièces	Pour tous les demandeurs	Pièce jointe
Pièces à fournir pour la demande de complément DNJA		
Copie de l'arrêté attributif DNJA du Service Instructeur de la Région Nouvelle Aquitaine	Tous / Toutes	<input type="checkbox"/>
Copie de l'attestation MSA (moins de 6 mois)	Tous / Toutes	<input type="checkbox"/>
Copie attestation INSEE et/ou K-BIS	Tous / toutes	<input type="checkbox"/>
Copie des statuts	Si forme sociétaire	<input type="checkbox"/>
Pour le critère portant sur la SAU : Copie du document « PAC récapitulatif des assements » + Pour le critère portant sur le montant maximum des aides du 1 ^{er} pilier de la PAC : Copie du document « PAC Relevé de situation de la campagne précédente » (dernier document reçu). + Pour le critère portant sur le Chiffre d'Affaires / UTA : « Déclaration de revenu »	Pour les installations dans le Cadre Familial	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Copie du PDE Plan de Développement de l'Entreprise déposé pour l'obtention de la DNJA au service instructeur de la Région Nouvelle Aquitaine + « Déclaration de revenu » si travail extérieur.	Pour les installations Hors Cadre Familial NIMA	<input type="checkbox"/>
Copie de la déclaration de revenu	Si travail extérieur	<input type="checkbox"/>
Attestation des minimis signée Annexe 1 joint à ce formulaire « attestation de minimis »	Tous / Toutes	<input type="checkbox"/>
Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Tous / Toutes	<input type="checkbox"/>
Courrier signé et daté de sollicitation de l'aide installation Petites Fermes de la CAPB	Tous / Toutes	<input type="checkbox"/>

3. RESPECT DES REGLES DE MINIMIS : remplir et signer impérativement l'annexe 1 ci-dessous

Pour rappel, le montant total des aides dites de « *minimis* » ne doit jamais dépasser 50 000€ sur 3 exercices fiscaux pour une entreprise unique agricole, sauf pour les GAEC ou la transparence GAEC s'applique. Les exercices fiscaux concernés ici sont ceux de 2023, 2024, 2025. Ces aides sont encadrées par le règlement (UE) n°1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de *minimis* dans le secteur de l'agriculture. Ce texte a été modifié par le règlement (UE) n°2019/316 de la Commission du 21 février 2019, paru au JOUE le 22 suivant et par une modification du règlement du 10 décembre 2024.

Cochez la case et remplir l'annexe 1 ci-dessous :

Je suis informé-e que la présente aide relève des aides du régime « *de minimis* », relevant du règlement (UE) n° 1408/2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de *minimis* dans le secteur de l'agriculture revu le 10 décembre 2024.

Annexe 1 : attestation des MINIMIS

J'atteste sur l'honneur :

- A) Avoir perçu (décision d'octroi ou de paiement) au cours de l'exercice fiscal en cours et des deux exercices fiscaux** précédents la somme totale inscrite dans le tableau ci-dessous au titre des aides dites « *de minimis* » agricole relevant du règlement (UE) n° 1408/2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture.

Intitulé de l'aide	N° Siren de l'entreprise bénéficiaire (9 chiffres)	Date de la décision d'octroi ou de date de paiement si absence de décision	Montant figurant dans la décision d'octroi ou montant perçu si absence de décision
Total (A) des montants d'aides de <i>minimis</i> agricole déjà perçus		Total (A) =	€

Inscrire également dans ce tableau les aides *minimis* agricoles considérées transférées à votre entreprise en cas d'acquisition, de fusion ou de scission d'entreprise.

- B) Avoir demandé mais pas encore reçu la décision correspondante ni le paiement relatif à la somme totale inscrite dans le tableau ci-dessous au titre des aides dites de « *minimis* » agricole relevant du règlement (UE) n° 1408/2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis dans le secteur de l'agriculture.**

Intitulé de l'aide	N° Siren de l'entreprise bénéficiaire (9 chiffres)	Date de la demande	Montant demandé
Total (B) des montants d'aides de <i>minimis</i> agricole déjà demandés mais pas encore reçus		Total (B) =	€

- C) Demander dans le présent formulaire une aide relevant du régime de « *minimis* » agricole**

Montant (C) de l'aide demandée dans le présent formulaire	Total (C) =	€
TOTAL montant (A)+(B)+(C) des montants à comptabiliser sous le plafond de <i>minimis</i> agricole	(A)+(B)+(C) =	€

Si la somme total des montants d'aides de « *minimis* » agricole perçus et demandés (A)+(B)+(C) excède 50 000€, l'aide demandée (C) dans le présent formulaire ne sera pas accordée.

Je m'engage à conserver ou fournir tout document permettant de vérifier l'exactitude de la présente déclaration, demandé par l'autorité compétente, pendant 10 année à compter du versement de l'aide demandée dans le présent formulaire.

Date :

Signature :